

## L'eau, un enjeu vital

Les mesures mises en place pour stopper la dégradation de la ressource en eau semblent dérisoires au regard de la gravité de la situation. Les services du ministère de l'environnement avouent eux-mêmes que, contrairement à ce que préconise la directive Européenne de Septembre 2000, un tiers seulement des masses d'eau aura atteint le bon état écologique en 2015. En dépit de ce constat alarmant, les pouvoirs publics ne semblent pas prêts à mettre en œuvre les mesures radicales mais nécessaires si l'on veut protéger ce bien commun et assurer à tous un accès à une eau de qualité.

Outre les problèmes de pollution, nous sommes confrontés à des difficultés grandissantes pour obtenir la distribution d'une eau de qualité à son juste prix: insidieusement, le service public de l'eau est passé aux mains de quelques grandes compagnies privées attirées par ce marché très rentable. Ces multinationales de l'eau, dont les profits colossaux se font au détriment des consommateurs, se sont ainsi vu confier la quasi-totalité de la production et de la distribution de l'eau potable sur l'agglomération orléanaise.

A Saint Jean de Braye la production et la distribution de l'eau potable ont été déléguées à l'un de ces grands groupes : la SAUR.

Face à ces constats, nous pouvons agir en exigeant:

- **l'interdiction immédiate et sans délai des rejets de substances nocives dans l'environnement,**
- **l'application intégrale du principe « pollueurs-payeurs »,**
- **la gestion de l'eau par ceux qui sont en charge de l'intérêt général et non des intérêts de leurs actionnaires.**

Localement, le contrat entre la mairie de St Jean de Braye et la SAUR arrive à échéance fin 2010. Des négociations doivent débuter mi-2009.

**Nous devons agir pour le retour à une régie publique de l'eau.**

**POUR UNE EAU DE QUALITÉ À UN PRIX JUSTE !**

Contacts ACA: Eric Vidal, [vidal.1310@orange.fr](mailto:vidal.1310@orange.fr), 02 38 75 21 36

## L'eau, un enjeu vital

Les mesures mises en place pour stopper la dégradation de la ressource en eau semblent dérisoires au regard de la gravité de la situation. Les services du ministère de l'environnement avouent eux-mêmes que, contrairement à ce que préconise la directive Européenne de Septembre 2000, un tiers seulement des masses d'eau aura atteint le bon état écologique en 2015. En dépit de ce constat alarmant, les pouvoirs publics ne semblent pas prêts à mettre en œuvre les mesures radicales mais nécessaires si l'on veut protéger ce bien commun et assurer à tous un accès à une eau de qualité.

Outre les problèmes de pollution, nous sommes confrontés à des difficultés grandissantes pour obtenir la distribution d'une eau de qualité à son juste prix: insidieusement, le service public de l'eau est passé aux mains de quelques grandes compagnies privées attirées par ce marché très rentable. Ces multinationales de l'eau, dont les profits colossaux se font au détriment des consommateurs, se sont ainsi vu confier la quasi-totalité de la production et de la distribution de l'eau potable sur l'agglomération orléanaise.

A Saint Jean de Braye la production et la distribution de l'eau potable ont été déléguées à l'un de ces grands groupes : la SAUR.

Face à ces constats, nous pouvons agir en exigeant:

- **l'interdiction immédiate et sans délai des rejets de substances nocives dans l'environnement,**
- **l'application intégrale du principe « pollueurs-payeurs »,**
- **la gestion de l'eau par ceux qui sont en charge de l'intérêt général et non des intérêts de leurs actionnaires.**

Localement, le contrat entre la mairie de St Jean de Braye et la SAUR arrive à échéance fin 2010. Des négociations doivent débuter mi-2009.

**Nous devons agir pour le retour à une régie publique de l'eau.**

**POUR UNE EAU DE QUALITÉ À UN PRIX JUSTE !**

Contacts ACA: Eric Vidal, [vidal.1310@orange.fr](mailto:vidal.1310@orange.fr), 02 38 75 21 36

# L'eau: un bien commun à préserver...



## SOIREE-DEBAT

organisée par ACA (Alternative Citoyenne Abraysienne)  
en collaboration avec ATTAC 45,  
avec la participation de France Nature Environnement

**Vendredi 13 Février 2009, 20h**  
**Salle Jean-Baptiste Clément**  
*rue Danton – 45800 Saint Jean de Braye*

# L'eau: un bien commun à préserver...



## SOIREE-DEBAT

organisée par ACA (Alternative Citoyenne Abraysienne)  
en collaboration avec ATTAC 45,  
avec la participation de France Nature Environnement

**Vendredi 13 Février 2009, 20h**  
**Salle Jean-Baptiste Clément**  
*rue Danton – 45800 Saint Jean de Braye*